

Conduire une activité de conserverie

RS5035 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	221
Formacode(s)	21592, 42752
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/11/2019
Date d'échéance	18/11/2024

Certificateur(s)

CTRE TECH CONSERVATION PRODUIT AGRICOLE · SIRET : 77569174400053

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CTRE TECH CONSERVATION PRODUIT AGRICOLE	77569174400038	Former et organiser l'évaluation
CTRE TECH CONSERVATION PRODUIT AGRICOLE	77569174400046	Former et organiser l'évaluation
CTRE TECH CONSERVATION PRODUIT AGRICOLE	77569174400095	Former et organiser l'évaluation
CTRE TECH CONSERVATION PRODUIT AGRICOLE	77569174400137	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification a été mise en place suite à une demande croissante de création d'activité de conserverie et suite à la volonté de la branche

professionnelle de développer l'activité tout en répondant aux obligations sanitaires . Dans les missions du CTCPA en tant que

Centre Technique Industriel (CTI), son rôle est de garantir le savoir-faire de la filière et la sécurité des consommateurs.

Cette certification permet aux titulaires d'être capable de transformer les produits agricoles en produits de conserverie dans le respect de la réglementation, des règles d'hygiène et de sécurité afin de mettre un produit de qualité, sûr et sain sur le marché.

Cette certification est accessible à tout entrepreneur souhaitant développer une activité de conserverie.

Elle est accessible également à des demandeurs d'emploi et des salariés de la filière alimentaire

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences visées sont les suivantes :

C1 – Préparer la fabrication et le conditionnement des produits alimentaires

C2 –Piloter le processus de conservation des produits alimentaires par traitement thermique

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de conserverie est soumise à la réglementation sur l'hygiène des denrées alimentaires (Paquet Hygiène) :

Règlement CE n°178/2002
établissant les principes
généraux et les prescriptions générales de la législation alimentaire,
instituant l'Autorité européenne de sécurité des aliments et fixant des
procédures relatives à la sécurité des denrées alimentaires.
Règlement CE n°852/2004
relatif à l'hygiène des denrées alimentaires.
Règlement CE n°853/2004
fixant des règles spécifiques d'hygiène applicables aux denrées alimentaires d'origine animale.
Cette activité entraînant la manipulation d'équipements sous pression (autoclave), elle est soumise aussi au respect
de l'Arrêté
du 20 novembre 2017 relatif au suivi en service des équipements sous pression et des récipients à pression simples.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Lire et écrire en français et réaliser des calculs simples

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury d'évaluation et de délibération est composé d'un formateur expert du réseau CTCPA et d'un professionnel du métier.

Base légale

Date de décision	18/11/2019
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/11/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS6786

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.ctcpa.org/conserverie-artisanale-formation-preparation-atelier-lancement-conserves-conserveur-artisan-habilitation-autoclave>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5035/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	380
Parcours menés à terme	377
Taux d'achèvement	99 %
Période	02/2022 – 11/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	826
Montant total engagé	1 844 966 €
Coût moyen par dossier	2 234 €
Durée moyenne	35 h
Période	01/2020 – 11/2024
France compétences	82 %
Reste à charge titulaire	11 %
France Travail	7 %
Régions	0 %
Entreprise	0 %
OPCO	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.